

Commune de SAINT-VICTOR
Séance du 14 septembre 2024

Le samedi 14 septembre 2024 à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD,

Absent : Jessica MOTTIN pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL ; Bernard MAGNOULOUX pouvoir à Axel CABLÉ ; Axel CABLÉ.

Objet : *Subvention exceptionnelle en faveur de l'association Les Notes Boisées*

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite de l'association Les Notes Boisées.

Il rappelle qu'il s'agit d'une association à but non lucratif à pour but d'animer la commune en organisant des manifestations musicales.

Ceci étant exposé, Monsieur le maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 400 € à l'association Les Notes Boisées afin de participer au démarrage de l'association.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Article 1 ; d'autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 400 € à l'association Les Notes Boisées.

Article 2 : de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL




Nombre de membres	
En exercice :	13
Présents :	10
Absents :	3
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0